



APPEL À COMMUNICATIONS - RÉSUMÉS DE PANELS PRÉFORMÉS

Date limite d'envoi des résumés : Le 15 mars 2025

La Conférence internationale sur la planification familiale (ICFP) 2025 invite à présenter des résumés sur les recherches de pointe, les programmes et les résultats de plaidoyer visant à permettre aux individus du monde entier, en particulier dans les zones à faible revenu, de réaliser leurs intentions en matière de contraception et de procréation. Les résumés de recherche démontrant que la planification familiale fait partie intégrante de l'accès universel à la santé et qu'elle a un impact sur la santé, la richesse et l'autonomie des personnes et des nations en général sont particulièrement intéressants. L'ICFP est également l'occasion de présenter des pratiques exemplaires ou à fort impact en matière de programmes, de politiques et de prestations de services de planification familiale. Les résumés faisant appel à des méthodes scientifiques et d'évaluation solides seront examinés en priorité dans le cadre du processus d'évaluation et d'acceptation.

Les panels offrent la possibilité de raconter une histoire plus importante que les résumés individuels. Les panels sont composés de 3 à 4 présentations liées entre elles et doivent être élaborés avec l'aide de plusieurs personnes, organisations et projets. **Les panels préformés doivent apporter une valeur ajoutée et se distinguer des sessions formées à partir de résumés individuels.**

Les organisateurs d'axes thématiques et les examinateurs évalueront les panels préformés en fonction de leur cohésion globale et de leurs liens individuels au sein du panel proposé. Par conséquent, les propositions de panels préformés devront inclure un objectif pour le panel en général en plus des objectifs du programme ou de l'étude de chaque présentation. Les panélistes et modérateurs (si possible) devront être identifiés au moment de l'envoi du résumé.

Les propositions de panels préformés seront évaluées comme un tout, c'est-à-dire qu'elles seront soit entièrement retenues ou pas du tout. En conséquence, il incombe à la personne préparant le résumé de panel préformé (et les informations des présentations) de s'assurer que chaque présentation soit solide indépendamment, et que les objectifs, conclusions et implications du panel soient clairement formulés.

Les panels préformés comprenant des présentations d'une même organisation uniquement ne seront pas examinés pour le programme de la conférence ; ce type de proposition correspond mieux à un événement satellite, sponsorisé par cette organisation. Les panels préformés liés à un seul projet de grande échelle pourront être examinés si les présentations proposées sont de différentes organisations et s'il existe une raison convaincante de dédier un panel entier à ce projet. Les résumés de panels préformés devront être envoyés uniquement lorsque les organisateurs du panel sont sûrs que les panélistes proposés pourront participer à la conférence.

AXES THÉMATIQUES

Vous trouverez ci-dessous la liste des axes thématiques de la conférence. Sous chaque axe thématique, des exemples de sujets sont proposés à titre indicatif (mais non exhaustif).

1. Thème général de l'ICFP 2025: L'équité par l'action: Faire progresser la santé et les droits sexuels et reproductifs de chaque personne

Objet principal :

Explorer comment les politiques et les programmes de santé reproductive répondent aux inégalités persistantes, en mettant l'accent sur la décolonisation de l'écosystème de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Les résumés proposés se concentreront sur l'avancement des stratégies de santé sexuelle et reproductive qui relèvent les défis et répondent aux polycrises (la pauvreté, les conflits, le changement climatique et la menace politique aux droits reproductifs) à travers des approches fondées sur l'équité, la justice et l'inclusivité. Ce thème met en lumière les politiques, pratiques et partenariats, la mise en œuvre de programmes et les efforts de plaidoyer innovants qui entraînent un changement transformateur, garantissant l'exercice des droits et l'accès équitable de toutes les personnes aux services de santé sexuelle et reproductive.

2. Environnement et changement climatique

Objet principal :

Examiner l'importance de la planification familiale et de la santé reproductive pour la résilience au changement climatique, en créant un environnement adaptatif pour mitiger les effets du changement climatique, y compris les pénuries de nourriture et d'eau, les épidémies, etc. Cette thématique explore également l'impact du changement climatique sur l'accès aux produits et services de santé sexuelle et reproductive, ainsi que les techniques de mitigation utilisées pour surmonter ces effets et soutenir les personnes déplacées par ces désastres.

3. Population et développement durable

Objet principal:

Explorer les contributions de la planification familiale à la réalisation des objectifs de développement durable, y compris l'agenda post-2030. Cette thématique aborde différents aspects du développement durable, notamment ses bénéfices pour la santé maternelle et infantile, l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes, la sécurité et la résilience, le développement économique et l'environnement. Cette thématique examine les conséquences des transitions démographiques prolongées et des dynamiques posttransition sur la santé globale et sur les inégalités économiques et sociales.

4. Normes sociales et changement comportemental

Objet principal:

Explorer les forces motrices et les freins à l'utilisation des services de santé reproductive. Cela comprend les conditions de réussite des interventions et des messages conçus pour

conscientiser le public et augmenter la demande de contraceptifs afin de réaliser les objectifs des personnes en matière de reproduction. Cette thématique comprend des sujets tels que l'expérimentation de théories du changement social et comportemental, l'engagement des médias, les approches communautaires et religieuses, les stratégies de mise en œuvre, l'augmentation de l'accès via de nouveaux réseaux, les stratégies de communication et le potentiel de mise à l'échelle des interventions.

5. Déterminants sociaux de la santé reproductive tout au long de la vie

Objet principal:

Examiner les préférences en matière de procréation et les besoins en santé reproductive tout au long de la vie, y compris la prévention des grossesses, les intentions de fécondité, l'avortement et les soins après avortement, l'infertilité et la parentalité. Il s'agit de comprendre comment les facteurs individuels, intraconjugaux/interrelationnels, familiaux, communautaires, sociaux et sociétaux (religion, culture) contribuent à creuser l'écart entre les intentions de fécondité et leur réalisation, les inégalités et la justice reproductive, et comment la prise en compte des déterminants sociaux, le travail intersectoriel et la participation sociale et communautaire peuvent contribuer à réduire les inégalités dans l'accès à la santé reproductive tout au long de la vie.

6. Dynamiques de genre et de pouvoir

Objet principal :

Explorer l'intersection du genre et du pouvoir dans le façonnement ou la limitation de l'autonomie et du pouvoir d'action/décision sur les choix sexuels et reproductifs. Cette thématique porte sur la recherche et les pratiques (programmes, campagnes, etc.) promouvant l'autonomisation des femmes et des filles, l'implication des hommes, des jeunes et des communautés marginalisées, y compris les personnes déplacées internes et les migrants, les personnes en situation de handicap, les personnes LGBTQIA2S+, les populations ethniques et raciales minorisées, les populations autochtones, les personnes vivant en situation de pauvreté extrême et les populations historiquement marginalisées. Cette thématique aborde également les questions de discrimination, de coercition reproductive et de violence basée sur le genre, en promouvant des approches inclusives soutenant les personnes de différentes orientations sexuelles, identités de genre et identités de genre élargies.

7. Accès, intégration, qualité et technologie

Objet principal:

Explorer les catalyseurs et les obstacles, ainsi que les conditions de réussite pour accroître l'accès et améliorer la qualité des services complets de santé reproductive (contraception, avortement et soins après avortement, et traitement de l'infertilité). Cette thématique examine les modèles de prestation de services, depuis les soins médicaux et les soins de santé primaires jusqu'à l'autosoins, y compris, mais sans s'y limiter, le partage et la délégation des tâches, les interactions cliente-prestataire de santé, les approches de distribution à base communautaire, l'intégration à d'autres services de santé (par exemple, la santé maternelle et infantile, la vaccination, le VIH, etc.), et les solutions de santé mobile/intelligence artificielle. Cette thématique porte également sur les stratégies innovantes visant à réduire les inégalités dans les services de planification familiale/santé sexuelle et reproductive en développant de nouvelles technologies (y compris la

contraception masculine), les stratégies pour améliorer la qualité des services et garantir la sécurité contraceptive et la logistique des produits de base.

8. Marchés, financement et sécurité des produits de contraception

Objet principal:

Examiner les marchés de la planification familiale, y compris les tendances, innovations et défis du financement de la planification familiale et d'autres aspects de la santé sexuelle et reproductive. Cela comprend la contraception, l'avortement, les soins après avortement, les soins post-partum et les traitements de l'infertilité. Cette thématique se concentre également sur le développement, la résilience, l'intégration et la structure des marchés de la planification familiale, ainsi que sur les rôles des secteurs privé et public. En outre, il s'agit d'examiner comment la couverture sanitaire universelle contribue à faire progresser l'équité en matière de santé reproductive.

9. L'adolescence et les jeunes

Objet principal:

Identifier les facteurs favorables et les obstacles à la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs des adolescents et des jeunes (SDSRAJ). Les principaux sujets abordés dans cette thématique sont la recherche et les interventions (programmes, campagnes, etc.) liées aux nouvelles compétences des adolescents et des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive (connaissances, attitudes, compétences interpersonnelles, autonomie), leurs besoins en matière de santé reproductive et les inégalités en matière de santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes. Cette thématique explore également les stratégies et initiatives visant à promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs des jeunes (par exemple, l'éducation sexuelle complète, les interventions en milieu scolaire et les initiatives visant les jeunes au sein et en dehors de l'école), à renforcer la participation des jeunes et à favoriser l'innovation dans les programmes de SDSRAJ (par exemple, la santé numérique, les réseaux sociaux, etc.)

10. Contextes et crises humanitaires

Objet principal:

Examiner les défis et les solutions innovantes pour fournir des services essentiels et complets de santé sexuelle et reproductive dans des contextes humanitaires, y compris les catastrophes naturelles, les épidémies et les conflits armés. Cette thématique se concentre sur des solutions adaptées et innovantes pour fournir des services essentiels et complets dans tous les types de conflits et dans toutes les situations de crise, y compris la préparation aux situations d'urgence et les compétences nécessaires pour s'adapter et préserver la santé et les soins sexuels et reproductifs pendant et après une crise. Cela comprend aussi des stratégies et des programmes pratiques pour les réfugiés et les populations déplacées internes, les communautés d'accueil et les populations affectées par une crise humanitaire, ainsi que les stratégies de mitigation et d'adaptation aux effets du changement climatique.

11. Foi et religion

Objet principal :

Explorer le rôle des chefs religieux et des organisations confessionnelles dans la planification familiale, y compris les approches interconfessionnelles. Les sujets clés couverts par cette thématique comprennent la relation entre la religion et les normes sociales liées à la planification familiale, les considérations religieuses dans l'éducation sexuelle complète, la religion et la planification familiale dans les contextes de conflit, post-conflit et d'extrémisme, et les partenariats pour la planification familiale.

12. Avancées en matière d'évaluation et d'analyse des données

Objet principal:

Examiner les indicateurs et les stratégies analytiques qui améliorent la recherche, le suivi et la redevabilité. Cette thématique présente les nouveaux indicateurs de la santé et des droits sexuels et reproductifs, et leur qualité. Elle recouvre également les contributions des nouvelles sources de données, de l'intelligence artificielle et des techniques d'apprentissage automatisées pour le traitement de grandes bases de données, la modélisation des comportements en matière de santé sexuelle et reproductive, la mesure des inégalités en matière de santé reproductive et la compréhension de leur impact sur les dynamiques démographiques.

13. Sexualité et santé sexuelle

Objet principal:

Explorer la sexualité et la santé sexuelle dans les parcours de vie, y compris les connaissances en matière de sexualité et les attitudes, identités, relations et pratiques sexuelles. Cette thématique examine les programmes, stratégies et politiques visant à réduire les inégalités en matière de santé sexuelle et à promouvoir le bien-être sexuel par le biais de l'éducation et des services de santé sexuelle et reproductive. L'accent sera mis sur l'importance de comprendre et de promouvoir des expériences sexuelles positives (intimité, plaisir, satisfaction), l'importance du consentement, et la protection des droits sexuels, en soulignant leur importance pour le bien-être général des personnes et l'intégration efficace de ces droits aux services de santé sexuelle et reproductive.

14. Domaines négligés de la santé et des droits sexuels et reproductifs

Objet principal:

Présenter de nouvelles approches transversales et innovantes en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs équitables. Il peut s'agir d'approches à multiples facettes, de partenariats uniques, d'initiatives avec des personnalités, ou encore de l'utilisation de l'art, des médias, de la musique ou du théâtre pour faire progresser la planification familiale et l'équité en santé.

ENVOI DES RÉSUMÉS

Les organisateurs de panels préformés devront préparer et envoyer UN SEUL résumé comprenant à la fois les informations générales du panel et les informations détaillées de chaque présentation. Chaque présentation devra être décrite séparément dans la même candidature. **La limite de mots pour le résumé du panel entier est de 2000. Cela comprend 400 mots pour les informations générales sur le panel et 400 mots pour chaque présentation (jusqu'à quatre).** Les informations générales du panel devront couvrir : les objectifs du panel, une description du panel et les implications de recherche/programme/politique. Chaque présentation devra inclure : un titre, le contexte, les méthodes utilisées, des résultats et des conclusions. La limite de mots de chaque section devra être respectée pour que les résumés puissent être examinés.

Les résumés devront être envoyés en anglais ou en français avant le 15 mars 2025 sur <https://icfp2025.dryfta.com/>. **Bien que les panels préformés puissent être présentés dans plusieurs langues, les soumissions doivent être rédigées dans une seule langue, afin que tous les éléments soient examinés par la même équipe.**

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les résumés de recherche, mise en œuvre de programmes et plaidoyer seront évalués sur la base des critères ci-dessous. Les résumés estimés peu pertinents pour la conférence (c'est-à-dire n'étant pas suffisamment liés à la planification familiale) ne seront pas examinés.

	Résumé de recherche	Résumé de plaidoyer et redevabilité	Résumé de programme/ meilleures pratiques	Score 1 (faible) – 5 (élevé)
Pertinence pour la conférence	Dans quelle mesure la recherche s’aligne-t-elle avec la conférence ?	Dans quelle mesure le plaidoyer s’aligne-t-il avec la conférence ?	Dans quelle mesure le programme s’aligne-t-il avec la conférence ?	Faible/Moyen/Élevé
Pertinence pour l’axe thématique	Dans quelle mesure la recherche s’aligne-t-elle avec l’axe thématique ?	Dans quelle mesure le plaidoyer s’aligne-t-il avec l’axe thématique ?	Dans quelle mesure le programme s’aligne-t-il avec l’axe thématique ?	1-5
Objectif et justification	La recherche répond-elle à un objectif clair ? Les auteurs expliquent-ils pourquoi la question de cette recherche est importante ?	Le résumé est-il associé à des résultats et/ou un impact politique ou financier spécifique ? Se focalise-t-il sur un sujet particulièrement difficile ou peu reconnu ?	Le(s) objectif(s) et la justification du programme sont-ils clairement articulés ?	1-5
Méthodologie / approche	La méthodologie est-elle clairement présentée et valable pour répondre à la question de recherche ? Y a-t-il des défauts dans la population, la conception ou le modèle de l’étude qui pourraient affecter les résultats ?	L’effort de plaidoyer est-il fondé, dirigé ou informé par des données probantes ? Est-il basé sur une théorie ?	Le programme/projet est-il informé par des données probantes et/ou une théorie du changement claire ??	1-5

Résultats clés	Les résultats/ résultats anticipés sont-ils clairement présentés ? Ont- ils un lien avec l'objectif énoncé ? Les conclusions sont-elles basées sur des données ? Si les résultats ne sont pas présentés, est-il clair que les auteurs pourront remplir leurs objectifs avec la méthodologie proposée ?	Les résultats sont-ils quantifiés en fonction des intrants et extrants et/ou les résultats immédiats sont- ils corrélés à des résultats et impacts (réels ou potentiel) quantifiés ?	Les effets du programme sont- ils quantifiés ? Les apprentissages de la mise en œuvre du programme, sa réussite ou son échec, sont-ils clairement décrits ?	1-5
Implications / durabilité	Les auteurs identifient-ils des implications politiques, programmatique s ou de recherche pertinentes ?	L'effort de plaidoyer est-il potentiellement durable (ex : rentable, facile à répliquer) ?	Les thèmes suivants sont-ils abordés : échelle, impact, durabilité, efficacité, appropriation et engagement local ?	1-5
Innovation	La recherche apporte-t-elle quelque chose de nouveau à notre domaine ? S'agit-il d'une nouvelle question de recherche ou d'une question qui n'avait pas été posée avant pour cette population ?	Le plaidoyer représente-t-il une première collaboration ou une collaboration unique en son genre ? Utilise- t-il un nouvel outil ou approche ?	Le programme/proje t apporte-t-il quelque chose de nouveau dans notre domaine ? S'agit-il d'un nouveau programme /projet ou programme un déjà mis en œuvre dans ce contexte/ environnement/ population ?	1-5

Les résumés de panels préformés seront examinés par les organisateurs d'axes thématiques et les examinateurs en suivant les mêmes critères d'évaluation que ceux utilisés pour les panels individuels. De plus, les panels préformés devront prendre en compte les instructions suivantes :

1. **Les panels préformés doivent inclure des présentateurs de plusieurs organisations.** Les panels préformés ne comportant que des présentateurs d'une même organisation ne seront pas envisagés pour le programme.
2. **Chaque proposition de panel préformé sera évaluée comme un tout et retenue ou rejetée dans son ensemble.** Il incombe à l'organisateur du panel de veiller à ce que chaque résumé proposé soit solides indépendamment, et que chacun puisse être évalué sur la base des critères d'évaluation cités plus haut. Les panels ne fournissant que des informations limitées et des suggestions d'intervenants ou de sujets ne seront pas retenus.

Les organisateurs d'axes thématiques émettront des recommandations sur les panels à retenir, et le sous-comité scientifique de la conférence prendra la décision finale. L'organisateur du panel sera informé de cette décision avant le 27 mai 2025. Les panels devront confirmer leur participation avant le 12 juillet 2025.

Les auteurs dont les résumés individuels ou panels préformés ont été acceptés ne pourront apparaître dans le programme de la conférence en tant qu'auteurs présentateurs que jusqu'à deux fois. Cela comprend les présentations orales (soit en panel préformé, soit en présentation individuelle), les présentations orales flash, et la modération ou participation à un panel, mais ne comprend pas les présentations de posters. Chaque intervenant pourra figurer autant de fois que souhaité sur les présentations, mais ne pourra présenter que deux fois maximum. Ceci dans le but de permettre à plus de personnes de participer à la conférence.

Dans certains cas particuliers, si un panel n'est pas retenu mais que les organisateurs d'axes thématiques considèrent qu'un ou deux résumés du panel pourraient contribuer de manière substantielle à la conférence, ils contacteront l'organisateur du panel pour savoir si les auteurs/présentateurs de ces résumés seraient disponibles et intéressés par une présentation individuelle.

AIDE AUX DÉPLACEMENTS POUR LES CONFÉRENCES

Un nombre limité de bourses de voyage seront disponibles. Seules les personnes dont les résumés ont été retenus pour une présentation orale y seront éligibles et pourront déposer leurs candidatures. La priorité sera donnée aux jeunes chercheurs de moins de 35 ans (au 3 novembre 2025) des pays en voie de développement. Les formulaires de candidature aux bourses de voyage seront envoyés avec les lettres de notification avant le 27 mai 2025.

Pour plus d'informations, veuillez contacter abstracts@theicfp.org